

**PROCÈS-VERBAL DE LA 16^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES
TENUE LE 21 NOVEMBRE 2017, À 19 H
À LA SALLE 3307 DU CISSS DES ÎLES**

PRÉSENCES :	M.	Emmanuel Aucoin	Président
	M ^{me}	Esther Otis	Secrétaire et présidente- directrice générale par intérim
	M ^{me}	Céline Decoste	Administratrice
	M ^{me}	Gisèle Déraspe	Administratrice
	D ^{re}	Amélie Hubert	Administratrice
	M ^{me}	Nancy Leblanc	Administratrice
	M ^{me}	Martine Martin	Administratrice
	M ^{me}	Marie-Josée Noël	Administratrice
	M ^{me}	Jacinthe Richard	Administratrice
	M.	Serge Rochon	Administrateur
PERSONNES INVITÉES :	M.	Claude Cyr	Directeur des services administratifs
	D ^r	Michel Y Pelletier	Directeur des services professionnels et hospitaliers, par intérim
	M ^{me}	Lise Verreault	Accompagnatrice
	M ^{me}	Estelle Lapierre	Chef d'administration de programmes
	M ^{me}	Ginette Arseneau	Organisatrice communautaire
ABSENCES :	M.	Gaston Bourque	Vice-président
	M ^{me}	Helena Burke	Administratrice
	D ^r	Jean-Robert Leroux	Administrateur
	M.	Reynald Tremblay	Administrateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, M. Emmanuel Aucoin, président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 16^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS tenue le 21 novembre 2017 avec les modifications suivantes : le point 7 : Information – Dossier – Hémodialyse est retiré, et les ajouts au point 14 : Autres sujets – 14.1 : Projets à soumettre à la Fondation Santé de l'Archipel et 14.2 : Fête de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^o 2017-11-434



L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la 15^e séance ordinaire du 25 octobre 2017;

CORRESPONDANCE

4. Correspondance;

DOSSIERS – INFORMATION

5. Présentation – « Santé publique au CISSS des Îles »;
6. Présentation du tableau de bord (financier et les statistiques) en P7;

DOSSIERS — DÉCISION

7. Autorisation d'emprunt;
8. Rapport périodique RR444 ;
9. Nomination des vérificateurs externes ;
10. Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2017-2018;
11. Plan d'action au CISSS des Îles;
12. Poste d'adjoint au directeur des services professionnels et hospitaliers ;
13. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés);

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

AUTRES SUJETS :

- 14. 14.1 : Projets à soumettre à la Fondation Santé de l'Archipel;
14.2 : Soirée de Noël;
- 15. Prochaine séance;
- 16. Levée de la séance.



3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 15^E SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 15^e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 25 octobre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-11-435

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

DOSSIERS – INFORMATION

5. PRÉSENTATION – « SANTÉ PUBLIQUE AU CISSS DES ÎLES »

M^{me} Estelle Lapierre, chef d'administration de programmes accompagnée de M^{me} Ginette Arseneau, organisatrice communautaire, nous présente le plan d'action en santé publique 2016 – 2021 « Pour améliorer ensemble notre santé ». Le plan d'action est disponible sur demande.

6. PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUES) EN P6

M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, est invité à présenter les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P7 se terminant le 14 octobre 2017. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant le suivi financier.

DOSSIERS-DECISION

7. AUTORISATION D'EMPRUNT

ATTENDU QU'UN emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité de l'établissement du CISSS des Îles jusqu'au 26 mai 2018;

ATTENDU QUE notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 9 décembre 2017;

ATTENDU QUE notre déficit cumulé au 31 mars 2017 est de 18 366 180 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 sont déficitaires de 4 785 210 \$;

ATTENDU QUE notre budget de caisse prévoit un découvert bancaire variant jusqu'à 24 000 000 \$;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au Ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 24 000 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 26 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N° 2017-11-436